

Siam, crises politiques en série

La “démocratie” thaïlandaise résistera-t-elle encore longtemps à la multiplication des tensions – réelles ou fabriquées ?

La Thaïlande n'en finit décidément pas avec la violence politique. Il y a un an, le pays faisait face à une de ses plus graves crises politiques. Les “chemises rouges”, partisans indéfectibles de l'ancien Premier ministre Thaksin Shinawatra, le héraut des pauvres et de la province, après deux mois de paralysie complète de la capitale, avaient finalement été délogées manu militari par l'armée, au prix de nombreux morts parmi les manifestants. L'ordre revenu, les leaders de l'opposition en exil ou incarcérés, la vie reprenait son cours... en attendant la prochaine crise.

Celle-ci aurait pu venir du sud du pays, région à majorité musulmane, où deux attentats distincts ont coûté la vie, le même jour, à sept personnes. C'était il y a moins d'une semaine. Annexés au royaume de Siam en 1909, les (actuelles) provinces thaïlandaises de Yala, Narathiwat et Pattani connaissent des affrontements réguliers et sanglants entre musulmans et bouddhistes. Depuis 2004, ce sont en effet près de 5 000 personnes qui ont trouvé la mort dans une guerre civile qui ne dit pas son nom. De culture malaise, les musulmans estiment faire l'objet de persécutions et de répressions, leurs leaders appelant à la création d'un Etat islamique indépendant, ce que récuse Bangkok. C'est pourtant sur le flanc oriental du pays que la crise a vu le jour.

Elle revêt bien sûr un caractère international puisqu'elle met en jeu les relations avec le voisin cambodgien mais, dans les faits, les arrière-pensées de politique interne n'en sont pas exemptes. Qu'en est-il ? La Thaïlande et le Cambodge se disputent de très longue date la souveraineté de deux zones minuscules, environ 4,6 km² de jungle inhospitalière encadrant le célèbre temple hindouiste Preah Vihear, une merveille remontant au XI^e siècle récemment inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. La Cour de justice internationale a décidé en 1962 qu'il était situé en territoire khmer, en s'appuyant sur une carte française remontant à 1907 délimitant les frontières entre le royaume de Siam et ce qui était alors une colonie française. Ce que conteste toujours Bangkok. En février dernier, des escarmouches armées ont eu lieu entre les deux pays. Un cessez-le-feu, sans doute bien provisoire, vient d'être annoncé il y a quelques jours. Bilan provisoire ? Une vingtaine de morts et quelque 60 000 civils déplacés.

Cause nationale en Thaïlande, le litige frontalier est aujourd'hui largement instrumentalisé par l'armée à des fins politiques. Quel rapport avec la dispute territoriale ? L'unité nationale se fait toujours facilement sur le dos du Cambodge, un pays considéré comme culturellement inférieur par la classe dirigeante thaïe. C'est aussi un pays qui héberge actuellement le leader de l'opposition, Thaksin Shinawatra, en fuite depuis l'été dernier. Depuis le coup d'Etat militaire de 2006, les militaires contrôlent la vie politique thaïlandaise. Des élections générales devraient avoir lieu fin juin ou début juillet avec le risque, réel, de voir revenir au pouvoir les “chemises rouges”, ce qui est inacceptable pour la hiérarchie militaire. De là à ce que la guéguerre frontalière serve de prétexte à un nouveau coup d'Etat qui empêcherait la tenue d'élections...

PASCAL LOROT

Le nouvel Economiste – 10 mai 2011